

## Un beau paquet de chantiers...



Photo Yann Kerveno

Après le dernier round de manifestations du 1<sup>er</sup> février, on connaît maintenant avec un peu plus de précisions les dispositifs imaginés par le gouvernement pour apporter des solutions au monde agricole. 480 M€ pour la viticulture, 150 M€ pour l'élevage et une foule de chantiers de simplification ouverts en même temps, de la réforme d'Écophyto à la réduction des contrôles, en passant par le renforcement d'EGAlim... Prochaine étape, le salon de l'agriculture à la fin du mois pour une première « revoyure ». (Lire en page 5)

### Des racines et du talent

À Rabouillet, Yves Blanquier cultive l'art de la belle ouvrage. Menuisier, forestier revendiqué, il maîtrise l'ensemble de la chaîne de production. Ce n'est pas de la fourche à la fourchette mais de l'arbre à la cuisine ! Rencontre en page 12. (Photo Thierry Masdéu)



### Au régime déjà sec !



Photo Yann Kerveno

Pas de neige, nappes au plus bas, rivières faméliques, premières fleurs dans les vergers, c'est un scénario catastrophe qui se dessine pour 2024. Chacun est invité à faire de nouvelles économies d'eau. (Page 7)

### Faire remonter l'eau ?



Photo Yann Kerveno

Pourquoi ne pas faire remonter l'eau qui sort de la station d'épuration de l'agglomération de Perpignan vers Ille-sur-Têt pour soutenir le débit de la rivière ? C'est l'idée portée par Robert Vila. (Page 3)

### Quelles variétés suivre ?

L'AOP nationale Pêche nectarine Abricot a présenté le bilan de la campagne 2023 et les variétés intéressantes à suivre lors d'une rencontre technique à Perpignan. (Page 4)

### Et aussi

Les chroniques de Jean-Paul Pelras avec cette semaine l'histoire de la digne valise de Francis Cuadrat et le gros mot de la semaine : « Patientez », c'est en pages 3 et 11. les vœux de Robert Massuet, « ne jamais admettre qu'on vous méprise » et les infos de la Chambre des métiers (page 8)...

## L'ÉDITO

## « Nos » agriculteurs !

La séquence de manifestations que nous venons de vivre aura eu un mérite, celui de propulser les questions agricoles sur le devant de la scène médiatique pendant plusieurs semaines. Pour autant, si le monde agricole a pu s'exprimer en long et en large et faire état de ses difficultés, il s'est quand même trouvé nombre d'experts de tout poil pour venir expliquer les ressorts du mal-être des agriculteurs. Mais ce qui est peut-être le plus agaçant, c'est d'entendre à longueur d'antenne et jusque dans la bouche du Premier ministre, parler de « nos agriculteurs ».

Comme si les agriculteurs étaient la propriété de la nation, du pays, ou que sais-je encore. Parle-t-on de « nos routiers » quand ils bloquent les péages ? Je n'en ai pas souvenir. Alors pourquoi « nos agriculteurs » ? Le parallèle est tendu mais les propriétaires d'esclaves disaient aussi certainement, « nos » esclaves, ou les riches de ce monde disent encore « nos » serviteurs en parlant des gens de maison.

Alors pourquoi ce paternalisme désuet ? Peut-être parce que l'État, et les politiques, sont parfaitement conscient du poids de normes, règlements et difficultés qui pèsent sur les exploitations et s'imaginent, qu'en prenant ainsi, avec ce « nos », toute la profession par l'épaule, elle se sentira mieux considérée ? Mais les agriculteurs ne sont à personne et ne sont pas des enfants. Ils sont chef d'entreprise, ils sont autonomes dans leurs décisions, ils sont pris dans des effets de marchés qui les dépassent, mais comme tous les autres entrepreneurs. Et méritent d'être considérés comme tels.

Yann Kerveno

# OFB : Christophe Béchu ménage la chèvre et le chou

**D'un côté, le ministre de la Transition écologique est venu soutenir les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB). De l'autre, il a promis une convention avec les agriculteurs pour revoir le fonctionnement de l'institution.**

**C**ELA s'est fait discrètement. Le 31 janvier, Christophe Béchu s'est rendu à Vincennes (Val de Marne) au siège de l'OFB, qui veille à l'application des normes sur les pesticides et l'usage de l'eau et qui est devenu l'une des cibles de la colère des agriculteurs. La semaine précédente, plusieurs de ses bâtiments avaient été dégradés ou bloqués par du lisier ou des feux de pneus par des agriculteurs et éleveurs qui se plaignent d'une trop forte « pression » des contrôles de cette police de l'environnement. Une visite imprévue et non publique du ministre aux agents de l'Office, donc, pour « rappeler l'attachement du gouvernement aux missions qu'ils exercent ». Quelques



Il y a longtemps que les contrôles sont perçus comme trop intrusifs. (Photo Yann Kerveno)

jours plus tôt, à la demande des syndicats agricoles majoritaires FNSEA et Jeunes agriculteurs, le Premier ministre Gabriel Attal annonçait que l'OFB serait « sous la tutelle des préfets », afin de « faire baisser la pression » des contrôles.

### Le port d'arme en question

Faire baisser la pression, c'est aussi l'objectif du ministre. Revenu à Paris,

il s'est prononcé le 1er février pour la création d'une convention entre l'OFB et le monde agricole avant la fin du mois. « Notre volonté est d'arriver à une convention comparable à ce qui a été fait avec la gendarmerie », faisant allusion à la cellule Déméter créée fin 2019 pour lutter contre les atteintes aux exploitations. Son cabinet indique qu'une

« concertation » va s'ouvrir, sans en détailler les acteurs. Pour Christophe Béchu, il faudra questionner le fonctionnement de l'OFB, comme « le niveau de formation sur les enjeux agricoles, les questions de pédagogie et les modes opératoires (port d'arme, NDLR) », a-t-il cité en exemple.

Jean Chabod avec Agrafil.

## Au fil de l'actualité

### Tomates : les importations marocaines en hausse



Les importations françaises de tomates marocaines ont une nouvelle fois progressé sur la campagne 2022-2023 : 424 690 tonnes (+ 7,6 %). Les producteurs de tomates français de l'AOPn tomate et concombre de France déplorent un accord de libre-échange trop favorable (contingent tarifaire à droit nul, réduction de tarif des droits de douane, prix d'entrée conventionnel) et demandent un affichage plus visible : impression du drapeau du pays producteur et marquage d'origine du produit apposé sur la face supérieure de l'emballage du produit.

### Retraites agricoles : proposition de loi du Sénat

La commission des affaires sociales du Sénat a déposé « en urgence » une

proposition de loi relative au calcul de la retraite de base des non-salariés agricoles. Les sénateurs estiment que les réformes ébauchées par le gouvernement « font toutes une proportion significative de perdants par rapport au mode de calcul actuel ». Ils souhaitent donc « mêler les avantages d'un régime par points et ceux d'un régime par annuités en calculant le nombre moyen de points acquis chaque année pendant les 25 meilleures années et en accordant à l'assuré, pour chaque année de sa carrière, un nombre de points correspondant. »

### Bio : l'UE assouplit la provenance des biodéchets méthanisés

Fin octobre, l'UE a assoupli la réglementation bio encadrant l'origine des intrants autorisés dans les méthaniseurs dont les agriculteurs bios peuvent utiliser les digestats. Sont désormais autorisés les « biodéchets compostés ou fermentés » sans autre précision de provenance, ce qui ouvre la voie aux biodéchets provenant d'entreprises de toutes tailles et non plus seulement des ménages et des entreprises de petite taille, comme c'était le cas jusque-là. Cet assouplissement s'inscrit dans un contexte de manque structurel d'azote

dans la filière bio, laquelle interdit les engrais de synthèse.

### Miel / UE : accord politique sur l'étiquetage



Pour lutter contre les miels frelatés et fournir de meilleures informations aux consommateurs, les colégislateurs européens (Conseil, Parlement, Commission) ont trouvé, le 30 janvier, un accord sur l'étiquetage du miel. Désormais les pays d'origine doivent apparaître par ordre décroissant en fonction de la proportion qu'ils représentent dans le produit final ; les pourcentages des quatre parts les plus importantes devront être indiqués si elles représentent plus de 50 % du poids du mélange. Cet accord doit maintenant être soumis au vote.

J.C. avec Agrafil

12, av. Paul Lafargue 66350 TOULOUGES

Tél. : 04 68 85 02 02 - journal@lagri.fr

Hebdomadaire édité par la S.A. L'AGRI

12, av. Paul Lafargue - 66350 TOULOUGES

PDG, directeur de la publication :

Manuel Ruperez

Rédacteur en chef : Yann Kerveno

06 08 49 89 54 - yann.kerveno@lagri.fr

Publicité - Abonnement : Sandy Mouzai

Maquette : Éric Marotte

Principaux associés : Arterris, M. Ruperez

CPPAP : no 0424 T 87896,

ISSN 0761.3768

Imprimerie OLIPRINT

20 av. Marie Curie, ZI - 66200 ELNE

Dépôt légal : à parution.

Le journal est habilité à recevoir des annonces légales et judiciaires pour le département des Pyrénées-Orientales

## Incontrôlables (péripéties syndicales)

# La valise de Francis

**A**NNÉE 1999. Suite à l'interpellation de Christian Soler, consécutive à la manifestation qui s'est déroulée le 29 septembre dans les locaux de la Chambre d'Agriculture des P-O, nous décidons de nous constituer prisonniers. Vêtus de t-shirts rouges, comme celui porté par notre ami arboriculteur le soir de son interpellation, certains s'enchaînent à tour de rôle et par groupes de trois ou quatre aux grilles du Palais de Justice. D'autres décident de se rendre à la police dont les locaux sont situés non loin de l'établissement consulaire.

L'image de ces agriculteurs traversant le passage clouté avenue de Grande Bretagne, ce jour-là, empruntait, toutes proportions artistiques gardées, à celle de quatre célèbres musiciens anglais traversant, en file indienne, celui situé devant le studio londonien d'Abbey Road. En guest-stars, une petite douzaine d'agriculteurs, parmi lesquels Francis Cuadrat, maraîcher respectable et respecté établi, avec son épouse, son fils et sa belle-fille, sur la commune de Bompas. Francis, qui ne plaisantait pas avec le respect que l'on doit au monde agricole et qui doit d'ailleurs, ces jours-ci, avoir bien du mal à ne pas envoyer valser la télé par la fenêtre quand il voit s'afficher, au chevet des paysans, ce défilé d'écologistes et de politiciens responsables du malaise que dénoncent les manifestants.

Francis, donc, qui arrive au lieu de rendez-vous avec une valise. À l'inté-



Image par Peter H de Pixabay

rieur de la valise, le nécessaire de toilette, savon, peigne, shampoing, brosse à dents, rasoir, serviettes, gants, des vêtements de rechange, un réveil, de quoi écrire, ses papiers d'identité, le tout rangé soigneusement. Tant qu'à se constituer prisonnier, autant le faire dans la dignité et sans avoir à solliciter la garde-robe de l'État français. Nous voilà devant la porte du bâtiment public. Un fonctionnaire, stoïque, le regard froid, nous reçoit sur le perron. Nous expliquons, tout aussi imperturbables et solennels, la démarche. Et demandons que l'on nous passe les bracelets, puisque l'avant-veille nous étions, comme Christian, également au cœur des hostilités.

Rien à faire, impossible de faire entendre notre supplique. Comprenez : ils en tenaient un, pas la peine d'en

rajouter. Claude, Lucien Guitart, Alain Cambres et le regretté Marcel Angelats, mais aussi et entre autres fantassins autodésignés ce jour-là, Rémi Pascot et Dominique Durand, eurent beau plaider la cause d'un groupe solidaire et déterminé à braver les affres du mitard, rien n'y fit, ce fut une fin de non-recevoir.

De cette séquence, nous retiendrons le sérieux de Francis Cuadrat. Il n'y avait aucune mise en scène, il n'était pas en « représentation ». Il était vraiment prêt à être incarcéré pour la cause agricole, pour ce métier bafoué, méprisé, stigmatisé. Quant à Christian, transféré quelques jours plus tard à Villeneuve les Maguelone, il devait rester 59 jours en prison.

Jean-Paul Pelras

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### La Région rajoute au pot

Carole Delga a annoncé la semaine dernière de nouvelles mesures pour venir en aide aux agriculteurs et viticulteurs les plus fragiles, avec le concours de BRL et de la CACG, les deux compagnies d'aménagement hydraulique régionales. BRL mobilise ainsi au total 2 M€ dont 1,50 M€ pour réduire la facture de la redevance eau de novembre 2023, ristourne qui bénéficiera à 5 000 agriculteurs et viticulteurs. 0,50 M€ sera consacré à un fonds de soutien aux exploitations les plus en difficulté par le biais d'une remise supplémentaire et un délai d'encaissement étendu de 6 à 12 mois, mais aussi pour financer une remise de 50 % de la redevance d'abonnement des contrats d'irrigation pour les jeunes agriculteurs pendant les 5 années suivant leur installation.

La CACG a pour sa part créé un groupement d'achat d'électricité auquel adhèrent 217 utilisateurs (ASA d'irrigation, exploitations agricoles...). Groupement qui permettra à 1 300 exploitations d'acheter, en 2024, une électricité à bien meilleur coût par rapport à 2023, en moyenne de 150 € d'économie par hectare irrigué.

### Résistance en Conflent

Alors que les syndicats, hormis la Confédération paysanne, ont appelé à lever les barrages, tout en soulignant combien ils restaient attentifs au déploiement des mesures, un groupe d'agriculteurs du Conflent a décidé de jouer les prolongations. Revendiqué comme asyndical, le groupe a mis en place des barrages filtrants à Prades vendredi soir, à la maison bleue, puis à Villefranche de Conflent dimanche soir, pour les départs et les retours de week-end. Le collectif des agriculteurs du Conflent a rédigé une plateforme de revendications mêlant l'arrêt de la concurrence déloyale, une meilleure redistribution de la valeur, une dérogation à la réforme du RSA, une aide directe forfaitaire indexée sur la surface minimum d'installation, une aide à la transition écologique, l'allègement des charges administratives. Dans un deuxième volet de revendications le collectif plaide pour un soutien à l'usage vertueux de la ressource en eau, l'arrêt de la bétonisation... Il réclame également la venue du Premier ministre en Conflent.

### Chasse

La Fédération de la chasse des Pyrénées-Orientales a manifesté sa solidarité avec les chasseurs ariégeois endeuillés par la mort d'Alexandra et Camille Sonac sur un barrage des manifestations d'agriculteurs sur la RN20. En plus d'être agriculteurs, la famille Sonac était en effet chasseuse et très impliquée dans l'ACCA du village souligne la fédération ariégeoise.

### Nomination

Loïc Somaini a été nommé directeur général de CerFrance Midi Méditerranée en décembre dernier. Il œuvre au sein de CerFrance depuis 2011 et a occupé successivement les postes de manager service paie et social, directeur paie et gestion sociale.

# Un tuyau pour la Têt ?

**Prendre de l'eau rejetée dans la Têt en aval de Perpignan pour la remonter en amont des prises d'eau des principaux canaux... Robert Vila a une idée à défendre.**

« **O**N ne change rien à ce qui se fait aujourd'hui. Sinon le point de livraison de l'eau qui sort de la station d'épuration de Perpignan... » L'idée que défend le président de l'agglomération Perpignan Méditerranée Métropole Robert Vila est simple. Il s'agit de faire remonter l'eau qui sort de la station d'épuration de Perpignan et qui est rejetée dans la Têt en aval de l'agglomération, jusqu'à Ille-sur-Têt, en amont des prises d'eau des principaux canaux... « Nous avons fait faire une étude dont les résultats nous ont été communiqués à la fin 2023.



500 ou 600 litres en plus ? (Photo Yann Kerveno)

Nous avons, en sortie de station, 10 millions de mètres cubes d'eau que nous rejetons directement dans la Têt. Si nous pouvons la remonter jusqu'à Ille, cela permettrait

de soutenir le débit, on parle là de 500 à 600 litres/seconde, ce n'est pas rien ! »

Pour cela, il faudrait construire un tuyau de 2,8 mètres de diamètre, sur 35 kilomètres, en passant sous ou à côté de la voirie (la 116 en particulier), « pour éviter le lit de la Têt et toutes les études environnementales », équiper l'ensemble d'une station de remontage et d'un module de traitement pour prévenir les altérations de la qualité de l'eau durant le transport. Coût ? 50 M€. « J'aimerais que l'État soit moteur sur ce sujet, on parle beaucoup de réutilisation des eaux de station mais il ne se passe rien. Alors que, si on s'y met tous, on peut avoir fini le chantier en 2025 » plaide encore Robert Vila. « Cela permettrait de faire circuler de l'eau partout où il en faut et peut-être même de recharger des nappes ! »

Yann Kerveno

## VITI MONDE

## Manifs

Il n'y a pas que sur le pourtour méditerranéen que les vignerons sont en colère. Ils ont aussi manifesté dans la principale région viticole australienne pour que le raisin soit mieux payé. Si les négociations entre les wineries et les producteurs sont confidentielles, elles ne sont pas terminées, nos confrères d'ABC croient savoir qu'on leur offre pour le moment 150 \$ australiens la tonne de syrah ou de cabernet. Soit à peine un tiers du coût de production...

## Recapitalisation

Un des principaux clients des producteurs de raisins australiens, Accolade Wines, entreprise qui figure dans le top 5 mondial du secteur, a annoncé avoir trouvé un accord avec des investisseurs pour une recapitalisation rendue nécessaire par des comptes très dégradés. L'entreprise a été frappée de plein fouet ces trois dernières années par plusieurs facteurs, la fermeture du marché chinois, la baisse de la consommation et la hausse des matières premières...

## Gamelle chinoise

Le vin semble prendre une nouvelle gamelle en Chine en 2023. Les importations de vins en bouteilles ont encore reculé fortement, 17,6 % en valeur et 29,5 % en volume. Pour le vin en vrac, la sanction est encore plus lourde avec un recul de 36,7 % en valeur et 17,7 % en volume. La France reste le principal fournisseur du marché chinois mais le chiffre d'affaires a reculé de 15,1 % à 492 M\$ et le volume de 23,8 %. Seuls les États-Unis et l'Afrique du Sud affichent des statistiques positives, mais, globalement, les importations de vins en Chine ont reculé de 18,2 % en valeur et 29,8 % en volumes. Au profit, notamment, des spiritueux qui progressent de 22,8 % en valeur et 6,4 % en volume.

## C'est ballot

Et ça coûte cher ! Le fameux restaurant parisien de la Tour d'Argent a réalisé récemment un inventaire de sa précieuse cave à vins qui compte autour de 300 000 bouteilles pour une valeur d'environ 28 M€ selon estimations. Pour se rendre compte qu'il ne manquait pas moins de 83 bouteilles pour une facture de près de 1,5 M€. Le dernier inventaire remontait à 2020.

## La taille compte

Une étude réalisée au Royaume-Uni vient de montrer que remplacer les grands verres par des plus petits, dans les bars et les restaurants, permettait de faire baisser la consommation de vin des clients. En supprimant les verres classiques, 250 ml, pendant quatre semaines, ils ont permis aux chercheurs de constater que la consommation avait baissé de 7,6 % à 416 ml. Parce que les consommateurs n'ont pas compensé la petite taille du verre par un gorgéon supplémentaire.

## Petite vendange

Les vignerons néo-zélandais, qui ont subi les effets d'El Niño cette année, s'attendent à une vendange 2024, elle commence dans quelques semaines, relativement limitée en volume. Au moins en dessous des deux dernières années. L'an passé, ils avaient récolté 501 000 tonnes de raisin.

# Les premiers prix gagnent du terrain

**L'AOP pêche nectarine abricot tenait une après-midi technique à Perpignan fin janvier. L'occasion de faire le point sur la campagne 2023 et de jeter un coup d'œil aux promesses des nouvelles variétés en test à la Sica Centrex notamment.**

**R**ÉPRÉSENTANT plus de 80 % de la production française de pêche et nectarine, l'AOP nationale a commercialisé 142 000 tonnes de fruits l'an passé. « À ce niveau-là, nous étions probablement à notre plein potentiel » expliquait Raphaël Martinez, directeur de l'AOP. « Et pour cette année, nous devrions pouvoir atteindre de tels résultats, à moins que les problèmes d'eau s'aggravent dans certains secteurs de production, comme le Roussillon par exemple. » La campagne s'est effectuée avec des prix un peu en retrait par rapport à la campagne 2022, 3,22 €/kg contre 3,56 €, une bonne nouvelle dans le contexte inflationniste actuel, surtout qu'il faut composer avec la présence importante, en début de campagne, de la pêche plate espagnole dans les étals de la distribution française... « Quand elles sont vendues entre 1,5 et 1 € le kilo, cela complique la tâche pour les pêches et nectarines françaises, le différentiel de prix est trop important » ajoutait-il ensuite.

Autres éléments marquants de la campagne 2023, l'arrêt de l'augmentation des prix au détail et la progression de la proportion de premiers prix, elle est passée de 14 à 17 % en une seule année. « Aujourd'hui, un fruit sur cinq est vendu autour de 2 euros en bar-



**Pêches plates et premiers prix, deux tendances marquantes de la campagne 2023.**  
(Photo Yann Kerveno)

quette ». Des barquettes qui posent problème, à cause du changement de réglementation visant à éliminer les plastiques des emballages. « Il n'y a pas vraiment de solution de remplacement efficace pour le moment, il faut oublier les emballages tout en carton, si le produit n'est pas vu, c'est vite 30 à 50 % de ventes en moins en rayon, et les films biosourcés, ce n'est pas encore au point question conservation des fruits ».

## Qualité insuffisante et pénalisante

Pour l'abricot, la campagne fut généreuse pour les adhérents de l'AOP nationale. 74 000 tonnes mises en marché en 2023 contre 61 000 en 2022, dont 10 300 tonnes de bergeron. Sur le marché, l'année fut compliquée avec un pic de production fin juin - début juillet « difficile à absorber par le marché et une mise en marché encore trop atomisée qui pèse sur les marchés de gros

et les prix. » En début d'été, les stocks constitués ont rendu difficile la tenue de la qualité. « Un consommateur sur deux n'a pas été satisfait de la qualité gustative des abricots avec les variétés précoces, on a perdu pas mal de clients cette année et c'est difficile de les retrouver au long de la saison, alors qu'en pêche et nectarine, 93 % des consommateurs étaient satisfaits ».

Résultat : les consommateurs français mangent 5,56 kg de pêches et nectarines par an et par personne, contre seulement 2,42 kg d'abricots... Et pour 2024 ? On est encore loin des prévisions de récoltes mais deux éléments sont à retenir, les arbres ont eu un quota de froid correct et la tenue des Jeux olympiques avec les millions de touristes qu'ils drainent, pourraient conduire à une consommation très dynamique au cours de l'été.

Yann Kerveno

# Des variétés pour boucler le calendrier

**Pour faire le (vaste) tour d'horizon des résultats des variétés testées à la Sica Centrex, Nathalie Courtieu et l'AOP nationale ont choisi de se concentrer sur les variétés pouvant entrer dans les creux de production du calendrier.**

**Abricots.** Pour le segment très précoce, sont à regarder de près les variétés Smart Cot (éditeur Cot international), Luxaprem (éditeur Star fruits), Fiesta Cot (éditeur Cot international) et Carmingo Primassi (éditeur IPS) « particulièrement bien adapté aux Pyrénées-Orientales ». Pour les variétés précoces, Nathalie Courtieu a retenu Cocot (éditeur Cot international). Pour les variétés de saison, Nelson (PBS)



Photo Yann Kerveno

« aussi très bien adapté aux Pyrénées-Orientales » Madrigal (PSB)...

**Nectarines jaunes.** Pour les segments précoces Najireine (éditeur Star fruits), Matis (éditeur PBS), Clariss (éditeur PBS). Pour la semaine 30, Netix 30.

**Nectarines blanches.** Redix 28 (VIF) ou Nabalise (Star fruits), Redix 33 (VIF), Nabeka (SF) et pour la semaine 36, Sidonia (PBS).

**Pêches blanches.** Nathalie Courtieu retenait Blanto (IPS); pour la semaine 23, Lena (IPS); pour la semaine 30, Sweet regal (Agro Sélection fruits); pour la

semaine 31 et Melox 32 (VIF) pour la semaine 33.

**Pêche jaune.** Elle retenait Arizona (Dalival) pour la semaine 26; Soledora (PBS) pour la semaine 28...

Y. K.

# La somme des annonces vaut bien un résumé !

En plusieurs interventions et conférences de presse, le gouvernement a déroulé une liste de mesures longue comme un inventaire. Avec une revoiyure dès le salon de l'agriculture à la fin du mois.

Il fallait bien éteindre l'incendie en train de prendre, alors le Premier ministre n'y est pas allé par quatre chemins. Les mesures annoncées en plusieurs temps d'une valse toute médiatique couvrent, plus ou moins précisément, une grande partie des revendications portées par le monde agricole depuis des années. Il y a d'abord, les mesures « carnet de chèque » destinées à panser les plaies économiques. Parmi lesquelles : l'abandon de la hausse du GNR avec une « avance de trésorerie sur le taux super-réduit des exploitations au 1er février » et le passage au taux « super réduit » à partir de février\*. Puis les enveloppes, pour l'élevage, 150 millions d'euros en soutien fiscal et social, dont un million pour les Pyrénées-Orientales et les 50 M€ pour le dossier de la maladie hémorragique épizootique (MHE); l'agriculture biologique se voit aussi dotée de 50 M€.

## Le dossier vigne

Les annonces concernant la viticulture étaient fort attendues de ce côté-ci du pays. L'enveloppe du fonds d'urgence a été montée à 80 M€ pour tamponner les effets des calamités. Il sera accessible à l'ensemble des vignobles d'Occitanie et de Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi que les départements concernés en Nouvelle Aquitaine et dans la vallée du Rhône. Elle sera gérée par le préfet pour



Les tracteurs sont retournés à leurs travaux habituels. Mais pour combien de temps ? (Photo Yann Kerveno)

couvrir les pertes dans une fourchette de 5 000 à 20 000 euros avec un minimum de perte de 20 %. Cette enveloppe financera aussi l'année blanche bancaire.

Pour les mesures structurelles, ce sont 400 M€ qui seront mobilisés, 150 en provenance de l'État français et 250 des fonds de l'Organisation commune de marché (OCM). De quoi verser 4 000 € à l'hectare pour les arrachages définitifs, 100 000 hectares pourrait être concernés sur les 750 000 hectares que compte le vignoble français.

## EGAlim et clauses de sauvegardes

Et puis il y a les mesures qui ne coûtent rien, en espèce sonnante et trébuchante au moins, mais qui pourraient, si elles sont suivies d'effet, avoir de l'impact : l'inscription de la souveraineté alimentaire dans la loi ainsi que l'agriculture est d'intérêt général, l'adoption d'une loi sur le voisinage pour mettre fin aux recours abusifs, le recalibrage du calcul des retraites agricoles, l'augmentation des contrôles sur l'origine des produits... Il est d'ailleurs beaucoup question de contrôles dans les annonces du Premier

ministre, en particulier de ceux concernant le respect de la loi EGAlim. Le Gouvernement s'est aussi engagé à refuser l'accord de libre-échange avec le Mercosur, à prendre une clause de sauvegarde pour empêcher les produits contenant des résidus de thiaclopride, un insecticide de la famille de néonicotinoïdes interdit en Europe depuis quatre ans. Tout un chapitre de ces mesures concerne la simplification sur les curages de fossés, les obligations de débroussaillage, les contrôles... La reconnaissance de l'agriculture comme métier en tension, la pérennisation du dispositif TO-DE pour les travailleurs saisonniers, etc.

## Phytos

Les annonces concernant les produits phytosanitaires font et feront encore jaser pendant des semaines. Il y a d'abord la « formalisation du principe : pas d'interdictions sans solution », mais aussi la mise à l'arrêt du plan Ecophyto jusqu'au salon de l'agriculture pour trouver, en particulier, un indicateur plus fiable sur les seuls indicateurs quantitatifs utilisés aujourd'hui, la suppression du conseil stratégique dans sa forme actuelle, le « réaligement du calendrier de l'ANSES et de l'autorité européenne de sûreté des aliments (EFSA) sur l'autorisation des produits phytosanitaires. »

Yann Kerveno

\* La plateforme de remboursement des taxes perçues sur le GNR a été ouverte le 1er février. Elle permettra aux agriculteurs de percevoir une avance de 50 % de leur remboursement 2024. <https://portail.chorus-pro.gouv.fr>

# Les coopératives oubliées ?

Pour Jean-Marie Fabre, président des Vignerons Indépendants de France, le ministre a su entendre les demandes de la profession. « Les annonces faites vont dans le bon sens. Initialement dotée de 20 M€, l'aide d'urgence a été portée à 80 millions, cela va permettre une bonne respiration pour les trésoreries des exploitations. Les mesures structurelles doivent aussi permettre de soustraire des volumes du marché et faire baisser la pression à la fois sur les stocks et les prix. » L'autre motif de satisfaction qu'il trouve dans les annonces, c'est la confirmation de la transformation des PGE souscrits pendant le Covid en prêts bonifiés par l'État. « J'entends dire que certains établissements bancaires se font tirer



Les mesures viticoles ont « oublié » les coopératives. (Photo Yann Kerveno)

l'oreille pour se saisir du dispositif, au motif que ce ne serait pas rentable... J'espère que ce ne sont que des discussions internes parce que ces établissements ont, même si c'est moins rentable, à être partenaire de nos entreprises... »

Mais au-delà de ces annonces, il attend aussi un véritable plan Marshall d'adaptation au dérèglement climatique et l'investissement massif dans la conquête des parts de marchés sur le marché mondial. Du côté de la

Coopération viticole d'Occitanie, l'inquiétude était de mise à l'issue des annonces. Dans un long communiqué publié le 1er février, la coopération regrettait d'être laissée sur « le bord de la route » des aides, puisque rien n'était prévu pour les entreprises qui ont « joué, depuis trois ans, le rôle d'amortisseur social des crises. » La visite de Marc Fesneau à Montpellier n'y a visiblement pas changé grand-chose, sinon l'accès à la transformation des PGE en prêts bonifiés. Les coops demandent toujours de l'aide au stockage privé, une année blanche avec report des amortissements en fin de plan...

Y. K.

## Brèves Chambre agriculture



## Les prochaines formations

**• Mettre en place un verger diversifié ou des petits fruits**

19 et 20 février 2024.

Vous avez l'intention de développer une production diversifiée de fruits pour une commercialisation en circuit court ?

Le Centre de formation de la Chambre d'agriculture des P.-O. vous propose ce stage sur deux journées alternant apports théoriques en salle, diagnostic de faisabilité et visites de terrain.

**• Fabriquer mes confitures**

26 février 2024.

Vous souhaitez transformer vos fruits pour diversifier vos activités, votre gamme et créer de la valeur ajoutée ?

Une journée de travaux pratiques de fabrication dans le hall Agro-alimentaire du lycée agricole de Théza.

Pour tout renseignement, contactez le Centre de formation de la Chambre d'agriculture au 04 68 35 87 81

ou

<https://po.chambre-agriculture.fr/formation>

# Les actualités de la Chambre d'agriculture des P.-O.

**Télédéclaration des aides animales ouverte**

La procédure de télédéclaration 2024 pour les aides animales est ouverte depuis le lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024. Vous devez télédéclarer vos demandes d'aide avant le 15 mai 2024 pour les aides bovines (AB) et les aides aux veaux sous la mère (VSLM). La télédéclaration sur le site Telepac est obligatoire pour bénéficier de ces aides. Pour finaliser votre dossier il doit impérativement être signé sur Telepac (conservez votre accusé de réception de télédéclaration !).

**Rendez-vous : Forum « Avenirs métiers passion »**

Pour la 8<sup>e</sup> année, ce 8 février, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, Agri-campus 66, la FDSEA, les Jeunes Agriculteurs, l'Union syndicale des apiculteurs roussillonnais, le Syndicat des plantes à parfums aromatiques et médicinales ainsi que d'autres Centres de formation d'Occitanie, participeront au forum « Avenirs, Métiers, Passions » organisé par l'AFDET (Association française pour le développement de l'enseignement tech-

nique). Collégiens, lycéens, étudiants et publics en recherche d'emploi ou en reconversion pourront découvrir 18 villages des métiers, un défilé des métiers et diverses démonstrations afin de leur permettre d'affiner leur orientation scolaire ou professionnelle. L'occasion pour la filière agricole de proposer aux jeunes des métiers très divers à travers des ateliers et des échanges avec les professionnels. Venez découvrir les perspectives qu'offrent les métiers de l'agriculture !

**Rendez-vous : Journée Dephy. Cette année rendez-vous à Montpellier les 8 & 9 février 2024 !**

Afin de partager les acquis et transférer les résultats obtenus sur les fermes et les sites d'expérimentation, les acteurs du réseau organisent de multiples rencontres locales et produisent régulièrement différents types de documents techniques ou méthodologiques. Découvrez 10 ans de résultats du réseau et les pistes pour demain. Échangez avec les viticulteurs de vos régions. Rencontrez les viticulteurs, animateurs et expérimentateurs chez eux. Rendez-

vous les 8 & 9 février à L'Institut Agro Montpellier - 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier 9.

**Appel à projet pour planter des espèces mellifères**

Vous souhaitez mettre en place des zones mellifères (jachères, haies...) et créer un partenariat avec un apiculteur ? Vous pouvez obtenir une aide en répondant à l'appel à projet de FSAB. La question de la ressource florale pour les abeilles et autres auxiliaires de cultures est un sujet important pour l'apiculture et plus largement en productions végétales. Il existe un appel à projet permettant de financer le semis de jachères fleuries, la mise en place de cultures attractives pour les abeilles ou encore la plantation d'arbres mellifères. Cet appel à projet est ouvert jusqu'au 29 février 2024.

Si vous souhaitez déposer un projet mais n'avez pas encore de contact privilégié avec un ou une apicultrice, n'hésitez pas à contacter l'ADA Occitanie (06 02 25 69 64). Tous les détails sur <http://fsab.fr/appel-a-projet-2023/>



## Vigne : les AOC plaident pour un plan d'action national fort et structurel !

**A**UGMENTATION des coûts de production, accumulation de normes administrative, aléas climatiques à répétition, évolutions incessantes des règles environnementales qui placent nos vignerons dans une incertitude croissante et une crise morale face à un manque de lisibilité des politiques publiques et aux conséquences grandissantes des changements climatiques.

Depuis plusieurs semaines, le monde agricole en France et dans nos pays voisins exprime son mécontentement avec une mobilisation grandissante en Occitanie et en Languedoc Rous-

sillon. Les professionnels de la Fédération Sud des AOC se mobilisent aux côtés de la structure syndicale nationale, la Cnaoc, pour faire avancer les négociations avec le Gouvernement. L'objectif : trouver une issue et des réponses concrètes à cette crise généralisée du monde agricole.

Nos professionnels ont sensibilisé sans relâche les pouvoirs publics depuis plusieurs mois sur la situation de la filière viticole avec une demande claire et double : la mise en place de mesures conjoncturelles pour accompagner la filière vin française avec des outils et des mesures de sortie

de crise, à savoir l'arrachage temporaire et définitif et un fonds d'urgence pour les exploitations touchées par les aléas en 2023. Des mesures structurelles, pour soutenir la trésorerie des entreprises viticoles : simplification administrative (dématérialisation, guichet unique), faciliter la transmission des exploitations agricoles (pacte Dutreil agricole), soutien au recrutement de main-d'œuvre, amélioration de l'assurance récolte (moyenne olympique), cohérence des normes environnementales avec l'activité, ou encore la garantie de prix objectifs de nos productions.

À ce jour, le Gouvernement n'a apporté que des réponses partielles à ces préoccupations que nous portons depuis de nombreuses années et aucune solution n'est apportée aux vignerons qui veulent arrêter définitivement leur activité. Un travail efficace et rapide doit être fait ! Nous lancerons prochainement en une plateforme nationale de propositions de mesures concrètes qui sera axée sur la simplification et la transmission. Nous souhaitons la présenter au Gouvernement dans les prochaines semaines.

Fédération des AOC Sud

Du nouveau dans *notre radio!*



**PYRÉNÉES FM**  
La Radio



Pyrenées FM

Téléchargez notre nouvelle **Appli Mobile**

Disponible immédiatement et gratuitement



Download on the App Store



GET IT ON Google Play

# Au régime déjà sec !

**Le préfet fera avancer le dossier de la retenue collinaire des Aspres. Mais en attendant, toutes les économies seront importantes a-t-il rappelé lors du comité de gestion eau tenu mardi 30 janvier.**

Il n'y a plus guère d'illusion à se faire sur les difficultés que le département va rencontrer cette année à cause de la sécheresse. Il n'y a pas de neige. Les sols sont aussi secs qu'un coup de trique derrière la tête. Il n'y a pas de réserves dans les barrages. La préfecture a convoqué, pour la première fois en présence de la presse, l'ensemble des acteurs du dossier pour un comité de gestion de l'eau des Pyrénées-Orientales. Chaque partie prenante fut invitée à expliquer les actions mises en place depuis l'an dernier pour faire des économies et faire état des projets 2024. Les actions de l'an passé ont porté leurs fruits. Elles ont abouti à des économies très sensibles, 30 % de consommation d'eau en moins au cours de la période estivale, les arboriculteurs et les maraîchers ont pu travailler, même si les conditions étaient dégradées, le secteur du tourisme aussi.

Et pour 2024 ? Chacun était ensuite prié de faire état de ses projets en matière d'économies d'eau. Le syndicat des hôteliers avançait ainsi la réalisation d'un achat groupé de seaux à glace isothermes qui permettront l'économie d'un million de litres d'eau par semaine,

eau jusqu'ici transformée en glaçons, mais aussi le développement de plusieurs types de douches pour inciter les convives à la modération. Brice Sannac, président du syndicat, regrettait toutefois que la réglementation n'évolue pas plus vite, en particulier pour permettre la réutilisation des eaux grises. L'industrie de l'hôtellerie de plein air précisait que 540 000 m<sup>3</sup> d'eau avaient été économisés sur les forages des campings l'an passé grâce aux initiatives prises et que la consommation totale d'eau avait reculé de 17 % pour ce secteur en particulier. Arboriculteur, David Massot rappelait qu'il fallait impérativement laisser couler l'eau dans les canaux pour ne pas aggraver le problème en asséchant les campagnes.

Pour 2024, le préfet a ensuite proposé une série d'actions destinées à compléter celles déjà déployées en 2023. Yohan Marcon, secrétaire général de la préfecture, en a donné le détail : créer un « observatoire de l'eau » pour centraliser les données et mieux comprendre les consommations, définir un protocole de recharge des nappes, adapter le règlement des barrages, déployer plus de réutilisation, faire avancer, avant la fin de l'année, le projet de retenue collinaire des Aspres, dans les tuyaux depuis quinze ans et dont la préfecture s'est engagée à autoriser la construction, faciliter les projets de petites retenues de moins de 60 000 m<sup>3</sup> uniquement soumises à déclaration, déployer la protection des piscines individuelles

## Des données chaque fois plus affolantes.

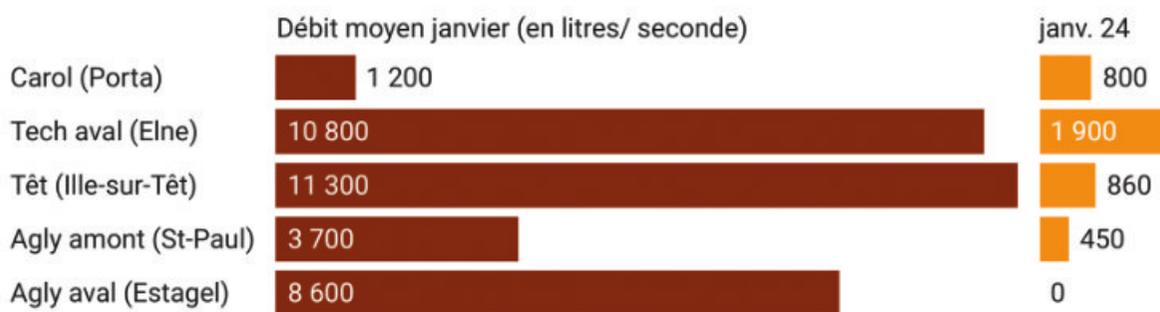
À Perpignan, il est tombé 245 mm en 2023 contre une moyenne de 578 mm. Ces derniers mois, le déficit est encore plus prononcé par rapport à la moyenne 1991-2020, - 57 % en décembre dernier, - 64 % en novembre, - 66 % en octobre, - 39 % en septembre. Et en janvier... Sur les trois premières semaines, le déficit est de 73 % en moyenne sur le département, atteint 80 % à Ille-sur-Têt ou à Céret, 70 % à Canet, 60 % à Eus, 40 % à Railleu. Et les sols sont vides d'humidité. Le déficit de l'indice d'humidité des sols superficiel atteint 90 % sur l'axe Prades - Céret et la situation est encore plus dégradée à l'est de cette ligne.

pour limiter l'évaporation, poursuivre le chantier d'amélioration de l'efficacité des réseaux, la fin de la démarche de régulation des forages agricoles, le développement du maillage des canaux, en particulier dans le secteur de l'Agly.

Il fut aussi question, de nouveau, d'amener l'eau du Rhône dans les Pyrénées-Orientales, de construire un aqueduc depuis le barrage de Vinça pour remplir la retenue de Villeneuve-la-Raho (vieux projet de Nicolas Garcia), de la réutilisation des eaux de station d'épuration, en particulier celui de remonter l'eau de la station de Perpignan vers Ille-sur-Têt (idée de Robert Vila)... De quoi conclure, avec Thierry Bonnier, que si l'on n'a pas d'eau, les idées, elles, ne manquent pas.

Yann Kerveno

## Les rivières ont soif



Graphique: Yann Kerveno • Source: Préfecture des Pyrénées-Orientales • Créé avec Datawrapper

# Les inspecteurs dévoilent quelques pistes

ARRIVÉS dans les Pyrénées-Orientales depuis cet automne, les trois inspecteurs généraux de la mission interministérielle déclenchée l'an dernier sont à pied d'œuvre. S'ils n'ont pas encore fait le tour de tous les acteurs du dossier eau, ils ont délivré quelques éléments de leur réflexion lors de la réunion du 30 janvier. C'est

Philippe Ledenic, président de la mission, qui a procédé à la synthèse.

Première idée avancée, déterminer les marges de manœuvre pour retenir l'eau qui coule dans les rivières pour la stocker dans les nappes, là où cela fonctionne. Deuxième idée, réclamée par le monde agricole, faire évoluer le mode de gestion des barrages. Troisième

idée, renforcer le rôle des zones humides et la quatrième, adapter les canaux au changement climatique. « Mais pour 2024, la seule option, c'est bien la réduction de la consommation » prévenait-il toutefois. La mission rendra ses conclusions dans quelques semaines.

Y.K.

## EN BREF

### Élection à Ansignan

Les électeurs d'Ansignan devront retourner aux urnes suite à la démission du maire Jean-Philippe Struillou. Pour compléter également les trois postes vacants au Conseil municipal, les élections se tiendront donc le 17 mars prochain pour le premier tour, puis le 24 mars pour un second tour le cas échéant. Les candidatures sont à déposer en sous-préfecture de Prades aux jours suivants :

– pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin : du lundi 26 février 2024 au mardi 27 février 2024, de 9 h 00 à 11 h 30, de 14 h 00 à 16 h 30 et 18 h 00 pour le dernier jour ;

– pour le 2<sup>nd</sup> tour de scrutin : uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir : du lundi 18 mars 2024 au mardi 19 mars 2024, de 9 h 00 à 11 h 30, de 14 h 00 à 16 h 30 et 18 heures pour le dernier jour.

### L'œil sur la montagne

On connaît le programme de la prochaine édition du festival photo de Matemale, « L'œil sur la montagne » qui se tiendra cet été, du 14 juin au 25 octobre 2024. Le festival organisé par l'association Les pieds sur Terre et dont la programmation est assurée par notre confrère Georges Bartoli, présentera les photographies de Claudine Doury, de l'agence Vu', sur les peuples de Sibérie, contrée éloignée qu'elle a sillonnée pendant quatre ans à toutes les saisons, même les plus hostiles, ainsi que le travail de Miquel Dewaever-Plana sur les mineurs de Potosí qui s'escriment à 4 000 mètres d'altitude à arracher de l'argent au flanc de la montagne.



Photo de Claudine Doury - Les peuples de Sibérie.



Photo de Miquel Dewaever-Plana - Les mineurs de Potosí.

### Cazes plante des arbres

45 écoliers venus d'Espira de l'Agly (école élémentaire Jean Alio) ont participé, avec l'association Des enfants et des arbres, à la plantation de 300 arbres, d'essences locales et diversifiées, dans les vignes du Domaine Cazes.

Y.K.



Les brèves de  
la Chambre  
de Métiers et  
de l'Artisanat

### La foire expo de Perpignan ? C'est du 11 au 15 avril 2024

Ce rendez-vous a accueilli plus de 25 000 visiteurs en 2023 et 250 exposants. Les quatre espaces, soit 20 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition, seront occupés comme suit :

- **Grand Hall** : habitat, énergies renouvelables, déco meubles, cuisines et salles de bains, piscines & spas, démonstrateurs & bricolage, institutionnels, mode, beauté & accessoires.

- **Satellite** : gastronomie et terroir.

- **Extérieur** : autos, motos, bateaux, camping-cars, abris de piscines, spas, jardins, aménagements extérieurs, village foodtrucks, village du terroir.

- **Hall E** : Salon FIT N'ZEN. La bonne nouvelle ? Vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels ! N'hésitez plus et contactez-nous !

Renseignements et tarifs :

Linda.bilezikjian@cma66.fr - 06 61 09 22 04

### Artisans de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris

Le Cap/pôle entrepreneurial est une pépinière/hôtel d'entreprise implantée sur Argelès-sur-Mer. Un appel à candidatures à destination des jeunes entreprises (< 3 ans) et des entreprises en primo-développement (< 6 ans) est ouvert jusqu'au 29 février 2024.

L'offre : 2 bureaux privatifs équipés de 15 m<sup>2</sup> (195 € HT/mois) - Accès 7/7 j. La location donne accès à un accompagnement et un ensemble de services gratuits (conseils, expertise, animations).

Renseignements : lecap@cc-acvi.com - 04 68 36 15 48

### Une nouvelle aide pour les ateliers d'artisans d'art (AIMA)

Dans le cadre de sa stratégie nationale en faveur des métiers d'art, le ministère de la Culture propose une nouvelle aide d'installation, d'équipement ou de modernisation des ateliers artisans d'art. Cette aide vise les très petites entreprises où un ou plusieurs professionnel(s) exerce(nt) un métier d'art. Le dépôt de dossier est ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2024.

Renseignements : ana.ollet@cma66.fr

### Communauté de communes sud Roussillon : un rendez-vous pour vous

Les artisans et commerçants exerçant sur la Communauté de communes sud Roussillon sont cordialement invités pour un after work avec thématiques spéciales RH, le jeudi 29 février à partir de 18 h 30. Nous vous donnons rendez-vous à l'Hôtel d'entreprises Ambition 2, rue de Ponent 66750 Saint-Cyprien. Save the date !

Renseignements : claudine.englou@cma66.fr - 04 68 35 87 90

# « Ne jamais admettre qu'on vous méprise »

Dans ses vœux à l'alliance économique, Robert Massuet a voulu voir le verre à moitié plein plutôt que celui à moitié vide. Et rend hommage à ceux qui continuent d'y croire.

« L'an dernier, j'avais dit tout le mal que je pensais de la réforme des retraites, cette année, promis, je ne dirai que des choses positives. Il paraît que l'heure est au réarmement et je ne voudrais pas prendre une balle perdue ! On ne sait jamais !

Quand je parle de choses positives, je ne suis pas devenu un bisounours, rassurez-vous. Nous savons tous que cette année 2024 va être économiquement compliquée, avec la consommation qui se tasse, coincée entre l'inflation et la frilosité des banques. Si je parle de choses positives, c'est que, pour moi, en 2024, nous aurons encore une fois l'occasion d'admirer tous ceux qui entreprennent. Ces hommes et ces femmes qui traversent les crises, qui bien souvent tirent tout un pays, risquent tout, ne comptent ni les heures ni les insomnies, continuent d'y croire quand tout est fait pour les décourager... Alors oui, je suis positif quand je vous vois, parce que je connais ce goût du défi, du dépassement, qui nous relie tous, peu important nos métiers.

### L'État était nu

Je veux remercier les couturières qui, au tout début de la Covid, cousaient des masques. Rappelez-vous, nous n'avions rien, nous étions dans la terreur de ce virus inconnu et, dans les villages, ces femmes cousaient des masques et



nous permettaient pour la première fois de nous protéger... L'État était nu, et ces artisanes étaient là pour nous... Quelques mois plus tard, elles seront sommées de tout arrêter par l'État qui, soudain, avait retrouvé sa toute-puissance. Il faut les voir, chaque année, organiser leur défilé de couture, voir leur métier, leur savoir-faire, leur créativité. C'est un vrai bonheur. Nos bijoutiers aussi sont remarquables : ils ont permis la protection d'un patrimoine qui nous lie avec l'Indication Géographique pour le Grenat de Perpignan ; là encore, poussez les portes de leurs boutiques, allez voir comme leurs bijoux savent renvoyer la lumière, admirez leur minutie.

### Merci à ceux qui se battent

Et nos ferronniers. Une année à Arles sur Tech, l'autre à Perpignan, et toujours des milliers de visiteurs, des artisans du monde entier, une solidarité qui les lie jusqu'à leurs collègues ukrainiens. C'est monumental, ça tape, ça chauffe, ça cogne, et puis, de tout ce fer, de tous ces efforts, ils font jaillir des sculptures,

ils forgent notre patrimoine. Et nos boulangers, nos pâtisseries, à eux aussi je veux dire merci. Parce qu'ils nous régalaient et que je suis un peu gourmand, mais surtout parce qu'ils se sont battus ces derniers mois, avec une flambée des prix de l'énergie qui a mis les trésoreries à sec et obligé à la fermeture certains d'entre eux. Il leur a fallu beaucoup de courage pour continuer, embaucher, former des apprentis, participer à des concours, imaginer des nouveautés pour émerveiller les clients... À tous les artisans qui luttent, un très grand merci.

### La parole politique ?

Oui, je suis positif cette année, je dis merci à tous ceux et toutes celles qui se battent, qui ne se paient pas de grands mots, qui ont de plus en plus de mal à croire à la parole politique parce qu'ils ont consommé tout leur espoir pour faire tourner leur boutique. Je les comprends. Notre rôle à nous, le mien, celui de Guy, celui de Bruno, c'est de respecter ces gens qui bossent dur, c'est de les défendre, c'est de ne jamais admettre qu'on les méprise. J'entends encore parler de simplification, de « faire sauter les verrous », ça me rappelle l'arrivée d'Uber en France, quand on a commencé à croire qu'avec des gens sans qualification, sans diplôme, sans formation, on réglerait tous les problèmes... Nous avons créé l'U2P avec nos amis des professions libérales justement pour bien rappeler à tous qu'on ne s'improvise pas dentiste, avocat, plombier, taxi ; il nous faut toute une vie pour le devenir, c'est ce qui nous différencie d'un ministre par exemple ! »

## Avec les félicitations des jurys !

Les établissements d'enseignement agricole des Pyrénées-Orientales ont procédé, c'est une nouveauté de l'année, à la remise officielle des diplômes de la promotion 2023 des formations suivantes : CAP Fleuriste, CAPa Aménagements paysagers, CAPa Métiers de l'agriculture, BPa Aménagements paysagers, BPa Fleuriste, BP Responsable d'entreprise agricole, BTSa Technico commercial, BTSa Aménagements paysagers. Une soixantaine de jeunes diplômés se sont ainsi présentés lors de cette soirée qui sera désormais inscrite au calendrier de l'établissement. Toutes formations confondues, le taux de réussite a atteint 70 % pour l'année scolaire 2022-2023.



**AVIS**

TAITA

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 13 800 euros**  
**Siège social : PLA DE LA BARQUE, RD 11 66700 ARGELÈS SUR MER**  
**Siège de liquidation : 22 Rue de la Forge, 66150 ARLES SUR TECH 529 784 530 RCS PERPIGNAN**

Aux termes d'une décision en date du 12 janvier 2024 au 22 rue de la Forge, 66150 ARLES SUR TECH, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Rudi DE VRY, demeurant 22 rue de la Forge, 66150 ARLES SUR TECH, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation en date du 31 décembre 2023.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Perpignan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

**LE PETIT BARBIER**

**Société à responsabilité limitée unipersonnelle Au capital de 1 000 Euros**  
**Siège social : avenue Pablo Casals, Local 1, Immeuble Le Lasido - 66450 POLLESTRES**

**CONSTITUTION SARL UNIPERSONNELLE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/01/2024, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée "LE PETIT BARBIER".

Capital : 1 000 Euros entièrement souscrit et libéré répartis en 100 parts sociales de 10 euros.

Objet social : « L'activité de Salon de coiffure mixte et activité de barbier, prestations de coiffure Afro, ainsi que toutes autres activités afférentes, connexes et/ou complémentaires à la profession ; l'achat et la vente de : tout produit capillaire, de beauté et parfumerie, de tout instrument ou matériel ou accessoire en relation avec l'activité principale ; ainsi que de tout article de Paris (accessoires mode, chapeaux, bijoux fantaisie, petite maroquinerie...) ; subsidiairement, la vente de boissons non alcoolisées à consommer sur place. Auxiliairement, l'organisation de tout événement, showroom en lien avec l'activité principale. Accessoirement, l'activité de « formateur coiffure ». » Le siège social est fixé, avenue Pablo Casals, Local 1, Immeuble Le Lasido - 66450 POLLESTRES. Gérant : M. COUPEZ Lionel, demeurant 7 rue Laura Flessel - 66450 POLLESTRES. La société sera immatriculée au RCS de PERPIGNAN.

Pour avis, la gérance

**Société Coopérative des Vignerons de Saint Hippolyte SA à capital variable**  
**Avenue Paul Riquet - 66510 SAINT-HIPPOLYTE RCS PERPIGNAN 776 204 315**

**RENOUVELLEMENT ET DÉMISSION D'ADMINISTRATEURS**

Aux termes de l'Assemblée Générale du 25/01/2024, ont été renouvelés en qualité d'administrateurs, M. PHILIPPE David domicilié à CLAIRA (66530) 30 route de Saint Hippolyte et M. BO Serge domicilié à ST LAURENT DE LA SALANQUE (66250) 11 rue Jean Sébastien Pons. Ladite assemblée a pris acte de la démission de M. GAZAGNOL Arnaud domicilié à SAINT LAURENT DE LA SALANQUE (66250) 33 rue Gabriel Péri. Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis

**ELECTRONIC CONNECT SYSTEM**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 4 rue Juliette Drouet, 66400 CÉRET 887 527 521 RCS PERPIGNAN**

Aux termes d'une décision du Président en date du 25 janvier 2024, il résulte que Monsieur Fabien AUBRY, demeurant 16 rue Auguste Estrade, 66680 CANOHES, a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 14 février 2024.

Pour avis, le président

**CONVOCATIONS**

**Société coopérative viticole LES VIGNERONS DU VALLESPIR**  
**25 rue Jean Moulin 66160 LE BOULOU**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Les associés coopérateurs de la société coopérative agricole de vinification Les Vignerons du Vallespir sont convoqués en Assemblée générale dans nos locaux à Le Boulou, le **vendredi 23 février 2024 à 18 h 00** :

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1°) Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 juillet 2023,
- 2°) Rapport du Commissaire aux comptes,
- 3°) Examen, approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- 4°) Affectation des résultats,
- 5°) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration,
- 6°) Approbation des conventions réglementées.

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15<sup>e</sup> jour précédant l'assemblée générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'administration

**AVIS**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

(Rappel)

**AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL - Code rural et de la pêche maritime – Livre I – Titre II DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**  
**“Proposition de mise en œuvre une opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental à l'échelle des espaces ruraux de la commune de TROUILLAS”**  
**Proposition d'aménagement foncier de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (C.C.A.F) de Trouillas**

Par arrêté n° 14813/2023 du 09 janvier 2024, la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la proposition de la C.C.A.F de Trouillas, en date du 08 février 2023, de mettre en œuvre une opération d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (A.F.A.F.E) sur un périmètre de 1 496 ha correspondant aux espaces ruraux de ladite commune.

À cet effet, M. Jacques MERLIN (retraité de l'établissement public du Parc National des Cévennes), a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Trouillas du 05 février 2024 (8h00), au 05 mars 2024 (17 h 00).

• **Composition et consultation du dossier d'enquête, demande d'informations sur le projet :**

Le dossier d'enquête publique, comprend notamment les pièces suivantes :

- la proposition d'aménagement foncier de la C.C.A.F établie en application de l'article R.121-20-1 du code rural et de la pêche maritime;
- un plan du périmètre retenu ;
- l'étude d'aménagement prévue à l'article L.121-1 du code précité, ainsi que l'avis de la C.C.A.F sur les recommandations contenues dans cette étude ;
- les informations, mentionnées à l'article L.121-13 de ce même code, portées à la connaissance du Président du Département par le Préfet ;
- l'arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête ;
- une note de présentation du projet.

Toute personne pourra prendre connaissance de ce dossier d'enquête à la mairie de Trouillas sur support papier (et sur un poste informatique, sur demande à l'accueil de la mairie), aux horaires d'ouverture au public de la mairie, soit du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique, sera également téléchargeable, pendant la durée de l'enquête, sur le site internet du Département (<http://www.ledepartement66.fr>), sur le site de la mairie de Trouillas (<https://www.trouillas.fr>) et sur le site du registre d'enquête dématérialisé (<https://www.registre-numerique.fr/amenagement-foncier-ccaf-trouillas>).

Par ailleurs, des informations relatives au projet soumis à enquête publique peuvent être demandées au Département des Pyrénées-Orientales, maître d'ouvrage des études (Service Foncier Rural, Agriculture et Agroalimentaire au 04 68 85 82 41 ou [foncier@cd66.fr](mailto:foncier@cd66.fr)), ou au prestataire chargé de leur réalisation (Valoris Géomètre Expert - 05 62 18 71 30).

• **Observations et propositions du public :**

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet pourront être directement consignées par les intéressés sur :

- le registre d'enquête ouvert à cet effet à la Mairie de Trouillas;
  - le registre d'enquête dématérialisé accessible à partir du site internet : <https://www.registre-numerique.fr/amenagement-foncier-ccaf-trouillas>
- Elles pourront également être envoyées au commissaire enquêteur :
- par voie postale à l'adresse suivante : M. Jacques MERLIN - Commissaire Enquêteur (proposition A.F.R) - Hôtel de Ville- Avenue des Albères - 66300 TROUILLAS
  - par voie électronique à : [amenagement-foncier-ccaf-trouillas@mail.registre-numerique.fr](mailto:amenagement-foncier-ccaf-trouillas@mail.registre-numerique.fr).

Elles pourront être communiquées directement au commissaire enquêteur (par oral ou par écrit) lors de ses permanences en mairie de Trouillas.

L'ensemble des observations et propositions qu'elles soient transmises par courrier, par voie électronique ou directement transcrites sur le registre ouvert à cet effet en mairie, seront consultables au siège de l'enquête et sur le site internet du registre d'enquête dématérialisé.

Les observations et propositions du public, transmises par voie électronique et celles figurant sur le registre ouvert en mairie, seront également consultables sur ce site.

Par ailleurs, pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public seront communicables, à leurs frais, aux personnes qui en feront la demande au Département (Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire).

• **Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Trouillas :**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Trouillas, pour recevoir ses observations, aux dates et heures suivantes :

- Lundi 05 février 2024 (date d'ouverture de l'enquête publique) de 8 h 00 à 12 h 00;
- mercredi 14 février 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- lundi 26 février 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- mardi 05 mars 2024 (date de clôture de l'enquête publique) de 14 h 00 à 17 h 00.

• **Information sur les contestations judiciaires portant sur la propriété des parcelles :**

En application de l'article L.121-14 du code rural et de la pêche maritime, il appartient aux propriétaires, dans le délai d'un mois suivant la notification de l'avis d'enquête, de signaler au Département (Service Foncier Rural, Agriculture et Agroalimentaire) les contestations judiciaires en cours portant sur la propriété d'immeubles inclus dans le périmètre d'aménagement proposé. Ce signalement sera suivi d'une notification de l'avis d'enquête aux auteurs desdites contestations. Ceux-ci pourront intervenir dans la procédure d'aménagement foncier, sous réserve d'une reconnaissance ultérieure de leurs droits.

• **Rapport et conclusions motivés du commissaire enquêteur :**

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur pourront être consultés soit au Département (Service Foncier Rural, Agriculture et Agroalimentaire), soit en mairie de Trouillas, soit en Préfecture des Pyrénées-Orientales, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Ils seront publiés, par ailleurs, dans les mêmes conditions de durée, sur le site internet du Département et sur celui de la mairie de Trouillas.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication sur demande adressée à la Présidente du Département, dans les conditions prévues au livre III du code des relations entre le public et l'administration, relatif à l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques).

• **Décision pouvant être prise à l'issue de l'enquête publique :**

À l'issue de l'enquête publique et en application de l'article L.121-14 II du code rural et de la pêche maritime, le Département des Pyrénées-Orientales, après avoir recueilli l'avis de la C.C.A.F, puis celui de la commune concernée, pourra décider d'ordonner l'opération d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental envisagée, ou d'y renoncer.

La Présidente du Département

**À VOS AGENDAS**

**Bientôt par ici**

**Judi 15 et vendredi 16 février**

- **Congrès de la FNP Fruits** au Palais des Congrès de Perpignan.

**Lundi 26 février**

- Début de la **formation à l'auto-construction d'outils agricoles** (semoirs viticoles, outils de travail du sol en maraîchage et four à pain) à Félines-Minervois

**Judi 29 février**

- **Formation : Enherber son sol viticole : couverts végétaux et engrais verts (ICV), Montpellier**

**Mercredi 6 mars**

- **Formation : Bioprotection et vification sans sulfites : les bases pour bien démarrer (ICV), Perpignan.**

**Vendredi 8 mars**

- **Soirée info destinée au secondaire** au Lycée agricole de Théza.

**Mardi 12 mars**

- **Réduire son empreinte environnementale** en maintenant une protection du vignoble efficace (ICV) à Trèbes.

**Samedi 23 et dimanche 24 mars**

- **Journée Portes-Ouvertes** des établissements scolaires agricoles à Théza et Rivesaltes.

**Lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 mars**

- **Rencontre nationale** des Vignerons indépendants de France dans les Pyrénées-Orientales.

**Judi 28 mars**

- **Journée technique gratuite "Unisson" fruits et légumes** CTIFL de Ballandran

**Mardi 9 et mercredi 10 avril**

- **Assemblée générale** de la Fédération nationale de l'Agriculture biologique (FNAB), Agricampus à Théza.

**Mercredi 24 avril**

- **Vinalies Occitanie** à Montpellier.

**Les principaux salons en 2024**

**Février : Wine Paris** à Paris du 12 au 14 février ; le **Salon international de l'agriculture**, du 24 février au 3 mars.

**Avril : Medfel** à Perpignan, les 24 et 25 avril.

**Nos bureaux sont ouverts**

**Lundi - mardi - jeudi : de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30**  
**Le vendredi : de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00**

**En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [journal@lagri.fr](mailto:journal@lagri.fr)**



## Les "gros mots" de Jean-Paul Pelras

## Patientez !

« **T**APEZ 1, tapez 2, tapez 3 ». « Veuillez patienter, un conseiller va vous répondre ». Et hop, la petite musique d'ascenseur. Et hop, un autre petit message qui t'apprend que « le temps d'attente est de 15 minutes ». Et hop, tu fredonnes « Ne me coupe pas, ne me coupe pas ». Et hop, à la quatorzième minute, facturée comme les 13 précédentes, l'organisme en question raccroche. On recommence, car nous n'avons pas le choix, jusqu'à ce que, miracle, le conseiller (Dieu, Sa Majesté, notre sauveur, notre sultan, notre prince, son altesse, sa divinité...) daigne enfin se manifester pour te dire que ce n'est pas le bon service, que ta question ne relève pas de ses capacités. « Nous sommes vendredi, veuillez rappeler lundi ou vous déplacer dans nos bureaux, sur rendez-vous bien entendu ». Et comment on prend rendez-vous ? « En téléphonant monsieur, en téléphonant ou par internet... » Et là, le code et tout le saint frusquin (voir rubrique du 18 janvier). Une fois le rendez-vous obtenu, tu te pointes dans les bureaux, tu prends ton ticket en espérant que le guichet ne va pas fermer pour la pause déjeuner au moment où tu t'apprêtes enfin à rencontrer le conseiller. (Dieu, Sa Majesté, notre sauveur, notre sultan, notre prince, son altesse, sa divinité...) Et puis tu vois le petit volet s'abaisser... Patientez, patientez jusqu'à 14 heures Sandwich, pipi, café... Vite revenir dans la file ou bien rester planté là pour ne pas avoir à tout recommencer.



Photo de John Cameron sur Unsplash

Idem chez le toubib où tu poireoutes dans une salle d'attente en écoutant tousser les autres, en feuilletant des magazines qui datent du siècle dernier, en te demandant si ce que tu vas choper ne sera pas pire que ce pour quoi tu es venu consulter. Mais là encore, tu n'as pas le choix, tu dois patienter. Ou bien, si tu décampes, tu en reprends pour six mois. Et, en plus, selon l'archange Gabriel, dorénavant tu vas devoir casquer si tu désertes l'agenda. Patientez, patientez au supermarché parce que la dame, un peu désolée, te dit « Je ferme, veuillez passer à la caisse d'à côté ». Celle que tu avais repérée parce qu'il n'y avait encore personne, juste avant de t'apercevoir que tu avais oublié la chicorée... Et maintenant, devant toi, deux chariots pleins à craquer, manque que les ridelles pour que tout puisse rentrer. Et la cliente qui prend son temps pour tout bien arranger, qui se demande s'il va pleuvoir, qui sort les tickets de réduction, qui doit payer par chèque et qui a acheté le produit sur lequel le code-barres a

été effacé. Il faut appeler le rayon. Et, pendant ce temps, tu t'inquiètes pour le surgelé...

Patientez au péage autoroutier quand le monsieur ou la dame dans la bagnole de devant n'arrive pas à payer. Pas la bonne file, il faut reculer, impossible trop dangereux, trop de monde, il faut patienter. Et l'autre qui appelle un responsable dans l'interphone. Tiens un british qui n'a pas la vitre du bon côté, qui fait le tour à pied, qui s'est trompé de carte bleue, qui n'a pas assez de monnaie. Patientez, patientez au feu rouge sur cette petite route en travaux en regardant tourner le temps d'attente ou, si vous êtes loin dans la file, en espérant qu'il ne va pas repasser au rouge juste quand vous vous apprêtez à passer. Patientez, patientez dans ce restaurant où vous vous demandez pourquoi ceux de la table d'à côté, pourtant arrivés bien après vous, sont servis en premier. Patientez, patientez, mais tout de suite s'il vous plaît !

## Campôme : exceptionnelles gravures

**C**ACHÉE dans une forêt, la roche gravée de Fornols ne livre pas facilement ses secrets. Et pour cause. Sans savoir (mais comment pouvaient-ils ?) des inconnus y ont gravé leurs initiales sur le rocher il y a quelques années, probablement à l'aide d'un autre morceau de schiste ramassé par là. C'est la découverte de cet outrage qui a permis d'attirer l'attention sur ce joyau en plein air, classé monument historique en 2008. Car ce qui n'est peut-être qu'une facétie d'adolescent mettait en péril d'autres gravures, si anciennes qu'elles en sont exceptionnelles... On n'en compte que deux autres du même acabit dans toute l'Europe. De quoi s'agit-il ? De gravures délicates, discrètes donc, remontant au paléolithique, il y a plus de 12 000 ans. Pour distinguer quelque chose il faut s'approcher, froncer



Photo Yann Kerveno

les sourcils, produire aussi un effort d'imagination conséquent, à défaut d'être spécialiste comme Jean Abelanet, le découvreur de cette pierre écrite exceptionnelle. Ou être aidée par Laëtitia Sitja, conseillère municipale à Campôme, pour voir ici un oiseau, ici

un bouquetin, les cornes, peut-être les pattes... Depuis l'outrage découvert en 2021, outrage que le temps et les éléments vont se charger d'effacer selon les archéologues qui ont dressé le procès-verbal, un panneau explicatif a été rajouté pour prévenir. Et donner les précisions nécessaires à la compréhension de l'importance du lieu et de l'objet. Mais le rocher reste toujours difficile à dénicher, il faut se faufiler entre les aubépines et la végétation agressive et jalouse de cette pâture ingrate. Comme un pied de nez aux vandales qui seraient animés de mauvaises intentions.

Yann Kerveno

## SORTIR ?

**Toulouges.** Fête du cochon, le 25 février.

**Ille-sur-Têt.** Fest y Vino, foire aux vins du Roussillon. 23 et 24 mars, salle La Catalane.

## Les films du moment

• **Chasse gardée**, d'Antonin Furlon et Frédéric Forestier avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou...

– Ille-sur-Têt. Cinéma Rex. 28 février à 20 h.

– Le Boulou. Cinéma Majestic, le 1<sup>er</sup> mars à 20 h.

• **La Théorie du boxeur**, de Nathanaël Coste  
– Céret. Cinéma Cérétan. 7 mars à 20 h, en présence du réalisateur.

• **5 hectares**, avec Lambert Wilson, Marina Hands...

– Ille-sur-Têt. Cinéma Rex, le 20 mars à 20 h.

– Céret. Cinéma Cérétan, le 21 mars à 20 h en présence de la réalisatrice Émilie Deleuze.

– Le Boulou. Cinéma Majestic, le 22 mars à 20 h, en présence de la réalisatrice Émilie Deleuze.

## EN BREF

## Les lauréats du concours de taille

Tenu à Banyuls dans les vignes du Clos Paulilles, le concours départemental de taille organisé par la fédération des foyers ruraux a distingué Oriol Jonhatan dans la catégorie adulte, Cendrine Ilos chez les femmes, Joan Traiter chez les moins de 21 ans et François Ferreiro en catégorie master. Plus un prix spécial pour Nicolas Spiaggia, âgé de neuf ans.



## Sécheresse et jardins...

Les mesures d'économies d'eau et restrictions de 2023 restent d'actualité cette année. Pour les particuliers, les forages individuels pour arroser les jardins restent interdits jusqu'à nouvel ordre, sauf rupture d'alimentation en eau potable. L'arrosage des arbres et arbustes sera autorisé, sous condition que la terre autour de l'arbre soit protégée par un paillage végétal afin de garder l'humidité. L'arrosage des potagers vivriers restera possible, en fonction de la situation de la ressource en eau et après consultation du syndicat de bassin et du monde agricole. En revanche, les communes seront encouragées à équiper les potagers communaux de réservoirs d'eau de pluie et à équiper les plants en paillage végétal pour garder l'humidité de la terre.

## Championnat du monde de bûcherons

C'est une première en France, Toulouse accueillera les 8 et 9 novembre 2024 le championnat du monde des bûcherons STIHL Timbersports®. 120 bûcherons, venus du monde entier, seront en lice pour des épreuves individuelles (stock saw, l'underhand chop, le single buck, standing block chop) et par équipe (springboard, underhand chop, standing block chop pour les épreuves de haches et single buck, stock saw, hot saw pour les épreuves de scies et tronçonneuses).

# Yves Blanquier « menuisier-forestier » : des racines et du talent à Rabouillet !

À ses vingt ans et avec un BTS agricole en poche, Yves Blanquier, se projetait en tant que conseiller technique en agriculture. Mais la destinée va en décider tout autrement... Finalement, il rejoindra son frère aîné, Joël, pour créer en 1988 leur atelier de menuiserie-ébénisterie à Rabouillet (Rebolhet).

UN petit village occitan dans les Fenouillèdes, dont les Blanquier sont originaires depuis cinq générations. Un projet d'entreprise familiale, pour lequel Joël trouvera auprès d'Yves l'appui nécessaire en gestion commerciale et comptabilité. Rencontre avec ce petit-fils de sabotier, qui finira par élargir ses connaissances sur les techniques du bois. Un savoir-faire acquis au fil du temps, en apprenant au côté de son frère, récemment retraité...

**Pourquoi avoir fait le choix de créer cette entreprise familiale dans l'arrière-pays, loin des grands axes routiers ?**

Pour nous, l'important c'était de préserver notre passion pour le côté rural et surtout d'être au plus proche de nos parcelles forestières, qui représentent notre source directe d'approvisionnement. Pour la fabrication des meubles, il est primordial d'avoir la connaissance des terrains et de nos bois et lorsque nos planches sont en train de sécher, on sait pertinemment depuis combien de temps et de quels secteurs elles proviennent ! Je dirais en employant une métaphore « *le jardin était là et tout naturellement on s'est installé à côté* ». De plus, entre la dis-



Yves Blanquier : « Comme un architecte, on fait du sur-mesure ». (Photo Thierry Masdéu)

tance de nos parcelles forestières, de notre scierie et l'atelier, le bilan de notre empreinte carbone est quasiment nul. **L'accessibilité ne représente tout de même pas un handicap au niveau commercial pour la clientèle ?**

Il est certain que si j'avais un magasin sur la zone du Mas Guérido ou de Clair, la porte serait davantage poussée. Mais cela ne m'intéresse pas, je préfère la démarche de clients qui vont venir pousser celle de notre atelier pour y voir de la poussière, des copeaux de bois et nous voir en activité ! Pour l'anecdote, une cliente m'avait dit un jour : « Monsieur Blanquier on montera

jeudi parce qu'il faut prévoir la journée ». Et j'avais répondu du tac au tac : « Mais prenez donc la voiture, ne venez pas à pied ! ».

**Comment définiriez-vous votre activité ?**

Nous sommes des artisans menuisiers-forestiers, fabricants et créateurs de mobilier et absolument pas des revendeurs comme dans certaines enseignes qui proposent des boîtes à agencer avec des dimensions déjà prédéfinies. Comme un architecte, on fait du sur-mesure et que ce soit pour de la cuisine, du meuble, de l'escalier ou autre, on travaille dans l'intimité avec nos clients. On dessine et on élabore des projets pour répondre à ce qu'ils ont vraiment envie d'avoir chez eux. Par exemple, pour les cuisines, contrairement aux agenceurs, tout est monté à échelle réelle dans notre atelier avant d'être livré et installé. Ce qui veut dire qu'une fois que nous sommes chez le client, en une journée, tout est en place ! Mais aussi, au niveau des devis pour les cuisines, il y a une chose très importante que je constate, nous sommes souvent bien mieux placés en prix que les grandes firmes, alors que nous utilisons du bois massif ! Aussi je le répète assez souvent, pour tout type de projet, même en dehors de notre activité, n'hésitez pas à consulter un artisan pour faire des devis.

**Sur les différentes essences de bois avec lesquelles vous travaillez, le**

**hêtre est, semble-t-il, le bois sur lequel vous avez mis au point une technique remarquable ?**

En effet, le hêtre, on peut le laisser dans son état naturel, c'est-à-dire tout uni, mais nous avons aussi développé une technique pour obtenir des motifs naturels. Pour cela nous utilisons un « process » similaire à celui utilisé par les fromagers, avec une moisissure saine et contrôlée qui crée naturellement des dessins dans le bois, sans pour autant le fragiliser. C'est ce que nous appelons le « *Fajàs manat* » qui veut dire en occitan local le « *hêtre échauffé* ». Cette technique, bien connue en Scandinavie, permet, malgré la présence du champignon qui occasionne la



Technique du « Fajàs manat » pour obtenir des motifs naturels. (Photo Yann Kerveno)

moisissure, d'obtenir des bois très durs. Cela nous a demandé près de dix ans de mise au point pour tout structurer. Nous sommes assez fiers du résultat final, parce que nous sommes les seuls en France à pouvoir travailler le hêtre de la sorte !

**Depuis 2017 votre fils Clément vous a rejoint au sein de l'entreprise, comment envisagez-vous le futur de votre activité ?**

Je suis très serein, vous savez, nous, les artisans, nous sommes des gens de terrain, on est obligé d'être très sérieux en tout pour ne pas se moquer des gens. Que ce soit dans le travail, dans le prix de vente et la relation clientèle. On n'a pas une enseigne derrière laquelle on peut se cacher et qui va nous protéger ! C'est cette philosophie de l'artisanat que m'a enseignée mon père et que je transmets aujourd'hui à mon fils...

Propos recueillis par Thierry Masdéu



Clément et Yves Blanquier. (Photo Thierry Masdéu)

<https://blanquier.net/>